



Le cri du COB !

Cri n°10

Novembre 2009

L'été a été chaud pour GDE,

Fin juin, 300 tonnes de papiers et plastiques ont brûlé sur un de leurs sites, près du Mans, puis, le 9 juillet, c'est à Izon, dans le sud-ouest cette fois, que s'est produit un départ de feu, et là ce sont 300 tonnes de VHU (véhicules hors d'usage) qui étaient menacés. Dur dur pour les riverains de leurs sites !!!

En Côte d'Ivoire,

Trois ans après la catastrophe humanitaire engendrée par le dépôt de déchets liquides très toxiques en provenance d'Europe par le navire « Probo Koala », il reste encore 3000 tonnes de terres polluées en attente de traitement...

L'affréteur de ce navire était Trafigura, dont le PDG est ... Claude Dauphin.

↪ N'oubliez pas !!

Ellé: De la Source à l'Océan

Pour soutenir nos actions de protection de cette rivière emblématique et montrer notre détermination à tous, nous vous proposons une série de randonnées, au plus près de la rivière, afin d'en apprécier la beauté, la richesse et la diversité.

La première de ces randonnées aura lieu à:

PLOURAY
Dimanche 15 novembre
pour un départ à 10H de la salle polyvalente

Circuit en boucle, accompagné par Mme Quéré, présidente de l'association plouraysienne "DEOMP GANT HENT" qui nous permettra d'approcher la source de cette belle rivière.

Retour prévu vers 16h 16h30.

Nous vous attendons avec vos pique niques (à l'abri en cas de pluie) votre joie et votre bonne humeur !

Au retour, un pot de l'amitié sera offert aux participants, à la salle polyvalente.

NPCB

Nature et Patrimoine Centre Bretagne
npcb56@orange.fr
www.npcb.info



elle-vivante@laposte.net
www.elle-vivante.org

↪ L'association MORBIHÂNES se joindra à notre randonnée, nous aurons donc du renfort sympathique !

↪ Et n'oubliez pas pas non plus ceci !!

Vendredi 20 novembre – 20h00
LANGONNET
(Salle socio-culturelle)
Conférence-débat

**RÉDUISONS NOS DÉCHETS :
COMMENT ?
POURQUOI ?**

En soutien à l'action de NPCB contre le projet de méga-décharge à Plouray

Intervenant : **Gaël VIRLOUVET**
Spécialiste Prévention des Déchets à France Nature Environnement

Contact : 02 97 87 92 45
delegation-56@eau-et-rivieres.asso.fr

La France vient d'être épinglée par l'OMS (Organisation Mondiale pour la Santé) pour la mise en danger de la santé de sa population, due à l'incompétence de son industrie trop polluante !

Qu'attend-on pour prendre enfin les mesures qui s'imposent ?

Que tout le monde soit mort ?

Le pourcentage de cancers attribuables à l'environnement pourrait être de 60% à 80%, ce qui correspond grossièrement aux deux tiers des cancers « sans cause apparente », tels que le rapport de l'Académie de Médecine les a déterminés en ne prenant en considération que les études épidémiologiques ! Et on continue !

"Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent agir et qui refusent d'intervenir." Albert Einstein.

Non à la méga-décharge en Centre Ouest Bretagne !!

Le culot de TRAFIGURA

Il s'est passé quelque chose d'extraordinaire en Grande Bretagne ces derniers jours.

Trafigura vient d'essayer de **museler** plusieurs **journaux** du pays et le **Parlement**, par ricochet. Rien que cela...

Tout a commencé avec la publication d'un rapport d'expertise (le **rapport Minton**) commandé en 2006 par Trafigura sur les déchets du Probo Koala mais que Trafigura essayait **d'étouffer** depuis trois ans. On peut d'ailleurs se demander pourquoi de telles précautions, puisque Trafigura clame haut et fort :

1) que ces déchets étaient totalement inoffensifs et
2) qu'ils ne peuvent avoir aucun lien avec les **décès** et **affections graves** qui ont frappé plus de 30.000 personnes à Abidjan en août 2006.

Toujours d'après eux, le fait que Trafigura ait consenti à indemniser les victimes à hauteur de 1150 euros par personne la veille de l'ouverture du procès à Londres et alors qu'un autre rapport, tout aussi accablant, de l'ONU allait être publié, n'est que la preuve de leur pure bonté d'âme et de leur innocence.

Lundi dernier, 12 octobre, un député anglais s'est saisi du dossier et a déposé à la Chambre des Communes une question au Ministre de la Justice. La question portait sur « ***l'évaluation (par le Ministre) de l'efficacité de la législation pour la protection (a) des lanceurs d'alertes et (b) de la liberté de la presse suite à l'injonction obtenue le 11 septembre 2009 auprès de la Haute Cour par Trafigura et Carter-Ruck, ses avocats, au sujet de la publication du rapport Minton sur le prétendu déversement de déchets toxiques en Côte d'Ivoire, rapport commandé par Trafigura*** ».

L'injonction obtenue par Trafigura empêchait la presse de parler de la question, de dire qui l'avait posée, sur quel sujet, ET MÊME de mentionner l'interdiction de rendre compte de ces débats parlementaires.

L'un des journaux ciblés, le Guardian, a quand même publié un éditorial dans lequel il indiquait qu'il lui était interdit de nommer le député qui avait posé la question, de mentionner le texte de la question, de dire à quel ministre elle s'adressait ni où on pouvait trouver le texte de cette question.

Les internautes ont immédiatement repéré l'article et comblé les lacunes en moins d'une heure. De ce fait, des dizaines de milliers de personnes qui n'avaient jamais entendu parler de Trafigura ont pu se faire une idée très précise sur leurs agissements. Dans la foulée, les médias américains ont repris l'information. Et naturellement, l'affaire a créé une tempête sans précédent au Parlement britannique et dans tous les médias où l'on parle d'outrage au Parlement. Toute attaque à la liberté d'expression de la presse, surtout liée à la vie parlementaire, a le don de hérissier les anglais.

En fait de coup de pub, c'est un sacré coup de pub !

Ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est que les **propriétaires de Trafigura** sont messieurs Claude Dauphin et Eric de Turkheim, et que ce sont ces **mêmes personnes** qui possèdent, entre autres, l'entreprise **GDE** et sa filiale **GED**.

C'est ce même Claude Dauphin qui, alors qu'il cherchait à se débarrasser de ces déchets toxiques a déclaré qu'il possédait une société d'élimination de déchets et a incité ses employés à « **être créatifs** » dans leur recherche de solutions. Pas très rassurant pour **Plouray** tout ça.

Drôles de clients quand même !

Autre chose, à ce jour, en France, seul le journal L'Usine Nouvelle mentionne l'épisode et publie le rapport controversé

<http://www.usinenouvelle.com/article/trafigura-et-ses-dechets-denonces-par-twitter.N119273>).

Bulletin d'adhésion à Nature et Patrimoine en Centre Bretagne

(Cotisation de 10 euros minimum par chèque joint à l'ordre de NPCB)

Nom, prénom :

Adresse :

Email : Tél :

A retourner à NPCB – BP 6 – 56770 Plouray

MERCI DENE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, FAITES MOI CIRCULER !